

Sujet : Règlement intérieur du conseil municipal.
De : Laurent Gillet <laurent-f.gillet@laposte.net>
Date : 23/05/2024 09:17
Pour : MairieAccueil <accueil@stjeansurmayenne.com>
Cc : Saint Jean avec vous <saintjeanavecvous@gmail.com>, Saint Jean autrement <saintjeanautrement@ecomail.eco>

A l'attention de M. le maire et pour information à l'ensemble des conseillers municipaux.

M. le maire, lors du conseil municipal du 25 mai 2023, à l'initiative de la conseillère Mme Virginie DUFROU, a été constitué un groupe de travail pour remettre en adéquation le règlement intérieur du conseil municipal, en fonction des nouvelles lois promulguées et des pratiques effectives du conseil.

M. le maire, qu'en est-il de l'avancement de ce travail ?

Citoyennement,

Laurent Gillet